

Peintre en décors

RNCP388 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	233v
Code(s) ROME	L1503, F1606
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère du Travail - Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le peintre en décors réalise des travaux décoratifs en vue d'améliorer l'esthétique d'un édifice ou d'un objet. Il contribue ainsi à l'aménagement du cadre de vie et de l'environnement culturel et urbain.

Il utilise toutes les techniques de la peinture en vue d'effets décoratifs, d'imitation des différents matériaux dans tous les domaines des arts décoratifs et décors peints en trompe l'œil.

Il met en dimension et trace à partir de dessins d'architecte, de décorateur, de designer (d'intérieur, de cinéma, de théâtre...), de données du client ou d'une reproduction d'un modèle existant.

Il peint des effets de matière évoquant des éléments naturels tels que le bois, le marbre, la pierre et des ornements sans relief.

Il effectue des patines pour imiter le vieillissement naturel de la matière, des effets nuagés, chiffonnés, jaspés et des imitations d'appareillages de pierres et de briques. Il peint des filets secs pour produire des encadrements et des frises, et reproduit des ornements à l'aide de pochoirs et poncifs.

L'emploi s'exerce sur des chantiers de bâtiments neufs ou en cours de rénovation. Il intervient sur le champ du décor et de l'embellissement d'ouvrages publics (monument, théâtre, hall d'exposition, hôpital, école et université...) ou privés (maison individuelle, magasin, cinéma, plateau de télévision...).

Il rencontre une large gamme de situations où il peut mettre en œuvre ses compétences et son savoir-faire.

Le niveau de qualité doit répondre aux exigences de la commande.

L'emploi s'exerce à l'intérieur ou à l'extérieur, en équipe ou seul, sur site ou en atelier, sur des supports neufs ou à rénover, en site occupé ou non.

Les méthodes de travail sont fonction du type de support et de leur état, de l'importance du chantier et des travaux. Les conditions de travail sont fréquemment caractérisées par la flexibilité des horaires, l'organisation complexe des tâches, la mobilité géographique, la condition physique s'ajoutant à la disponibilité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Réaliser les travaux de peinture décorative.

Réaliser des patines et des effets de matière.

Réaliser des ornements.

Réaliser des imitations de bois et de marbres.

Réaliser des décors en trompe l'œil.

Blocs de compétences

RNCP388BC01 — Réaliser les travaux de peinture décorative.

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser des patines et des effets de matière.
- Réaliser des ornementations.
- Réaliser des imitations de bois et de marbres.
- Réaliser des décors en trompe l'œil.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises du bâtiment ayant une spécialisation dans le décor et/ou en décors arts et spectacles ; Services des collectivités publiques (ambassades, ministères), territoriales travaillant sur les domaines de la culture, des arts, du spectacle et de la décoration.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Artisan - Employé peintre en décors.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 206 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X36 — Ouvriers en peinture en bâtiment · tension 4/5 (Élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée) U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	40 956
Jugés difficiles à recruter	23 %
Emplois saisonniers	24 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X36 — Ouvriers en peinture en bâtiment B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/388/>